



**PRÉFET
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet
Service de la coordination des affaires parisiennes
Bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique**

Paris, le **22 AVR. 2021**

Le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris

Conformément à l'article 3 du décret du 16 août 1901,

DELIVRE RECEPISSE DE DECLARATION DE MODIFICATION

à Madame Sandie NAHOUM

se présentant en qualité de présidente de l'établissement :

« Fédération Française des Maîtres-Nageurs et Sauveteurs »

reconnu d'utilité publique par décret en date du 14 septembre 1956

dont le siège est à PARIS (1^{er}) 23, rue de la Sourdière

qui a déclaré par courrier du 17 mars 2021 reçu le 23 mars 2021

que des modifications ont été apportées par cette association à la composition du conseil d'administration.

Sont annexées à la déclaration les pièces suivantes :

— la composition du conseil d'administration votée le 13/03/2021

— le procès-verbal de délibération de l'assemblée générale ayant approuvé ce document.

Le présent récépissé a pour unique objet de constater le dépôt des déclarations ou changements apportés dans l'administration de l'association.

**Pour le préfet de la région d'Île-de-France,
préfet de Paris et par délégation,**

Adjointe administrative principale
Chargée de la réglementation des groupements des ARUP

Madame la présidente de l'établissement

« Fédération Française des Maîtres-
Nageurs et Sauveteurs »

Adresse administrative

F.F.M.N.S chez Mme NAHOUM, Sandie

19, rue Greff

93700 Drancy

AR 1150 – N° RNA W75 11227288

Affaire suivie par : Mme PEREIRA BARBOSA

Tél : 01.82.52.44.30

Mél : lenice.pereira-barbosa@paris.gouv.fr

Bureau 5A00

5 rue Leblanc 75 911 Paris Cedex 15

Tel. : 01.82.52.44.

Courriel : pref-associations@paris.gouv.fr Site internet : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

Lenice PEREIRA-BARBOSA